



# Histoire des Verts en Suisse

---

## Sommaire

<b>Histoire des Verts en Suisse</b>	<b>2</b>
Origine et fondation	2
Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse	2
1991 – 1995 : années instables	3
1996 – 2003 : évolution du parti	4
2003 – 2011 : le succès au rendez-vous	4
2011-2017 : trois initiatives populaires et première présidente verte au Conseil national	5
<b>Chronique</b>	<b>6</b>
Elections et formation du groupe parlementaire	11
Travail politique	11
<b>Partis cantonaux</b>	<b>13</b>

### EDITEUR

Parti écologiste suisse – Les Verts  
Waisenhausplatz 21  
3011 Berne

[www.verts.ch](http://www.verts.ch)    [verts@verts.ch](mailto:verts@verts.ch)

Tél 031-312 66 60

PC 80-26747-3

Mise à jour mars 17

# Histoire des Verts en Suisse

## Origine et fondation

La construction d'une autoroute est à l'origine du parti écologiste. En effet, à la fin des années 60, les autorités communales neuchâteloises décident que le tracé de la N5 doit passer le long des rives du lac sur le territoire de la ville. Tous les partis, gauche et droite confondus, soutiennent le projet. Pourtant un groupe de citoyennes et citoyens lancent une pétition contre ce projet autoroutier et récoltent 5000 signatures en trois mois. Comme les autorités politiques de la ville tiennent fermement à ce projet et qu'il n'existe aucune possibilité de référendum, les opposant-e-s concluent que la seule façon d'intervenir efficacement est de faire partie des autorités communales. Ainsi, en décembre 1971, le Mouvement populaire pour l'environnement (MPE) est fondé. Il regroupe des radicaux, des libéraux, des socialistes ayant démissionné de leur parti respectif en raison de leur opposition au projet d'autoroute. En mai 1972, le MPE présente une liste de 16 candidats aux élections municipales. Le MPE obtient du premier coup 8 sièges sur 41 au parlement communal et devient ainsi la troisième force politique juste après les socialistes et les radicaux.

Le succès électoral des Neuchâtelois éveille des vocations en Suisse romande. En novembre 1973 déjà, une organisation similaire présente une liste aux élections communales vaudoises. Le Mouvement populaire pour l'environnement vaudois (MPE) récolte 5,6 pour cent des suffrages à Lausanne et cinq sièges au parlement communal ; 15 sièges sont également obtenus dans les communes voisines. L'organisation qui succède au MPE, le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), entre à l'exécutif de la ville de Lausanne en 1977. Le succès des Verts vaudois est encore plus retentissant deux ans plus tard lorsqu'ils obtiennent 6,4 pour cent des voix aux élections nationales permettant ainsi au premier représentant des Verts, Daniel Brélaz, de siéger à Berne.

Dès la fin des années 70, des partis et groupements écologistes sont fondés en Suisse allemande. Ceux qui connaissent un grand succès et obtiennent en 1983 un mandat au Conseil national sont le Grüne Partei Kanton Zürich et la Freie Liste Bern. Deux candidat-e-s

de la Freie Liste Bern sont même élus au Conseil d'Etat bernois en 1986.

Au début des années 80, des partis écologistes existent dans presque tous les cantons. Il ne manque alors plus qu'une organisation faîtière pour les regrouper. En 1982, des représentants de Demokratische Alternative Bern (DA!), en prévision des élections nationales de 1983, s'essayaient à coordonner les actions des nombreux partis, mouvements et groupements verts. Ils convient toutes les personnes intéressées à Berne pour discuter de l'idée d'une alliance nationale. Les négociations débutent le 15 janvier 1983 et permettent de réunir tout un éventail de groupements écologistes pour une table ronde.

Le 7 mai, les négociations échouent en raison de divergences entre les groupes modérés et les mouvements de la gauche alternative. Les divergences sont particulièrement flagrantes au sujet de l'armée. Les représentants des partis modérés écologistes genevois et zurichois ainsi que le GPE vaudois et le MPE neuchâtelois quittent la table des négociations et fondent, avec le Grüne Partei Nordschweiz, le 28 mai 1983 à Fribourg, la Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE). Deux semaines plus tard, les Verts de la gauche alternative se regroupent également en fédération : la Grüne Alternative Schweiz (GRAS).

Lors de l'élection du Conseil national en 1983, la fédération écologiste obtient 1,7 pour cent des voix et trois sièges au Parlement. Un quatrième siège est obtenu par l'entrée au Conseil national de la Freie Liste Bern. Quant à la Grüne Alternative, avec 0,8 pour cent des voix, ils n'entrent pas sous la Coupole. En 1985, la Fédération des partis écologistes de Suisse est le premier parti actif au niveau national à être présidé par une femme, Monica Zingg.

## Consolidation de la Fédération des partis écologistes de Suisse

Par la suite, la Fédération des partis écologistes de Suisse s'élargit à d'autres groupes écologistes et, simultanément améliore et consolide son organisation. Ainsi, jusqu'aux élections de 1987, quatre nouveaux partis cantonaux se joignent aux cinq sections fondatrices : trois sections nouvellement créées (Grüne Partei Thurgau, Freie Liste Bern et

Movimento ecologista ticinese) et la Democratiche Alternative Bern issu de la Grüne Alternative. La fédération se donne une meilleure assise en changeant de nom en 1986 : Parti écologiste suisse (PES). Placées sous le signe du renforcement du parti, les élections de 1987 font suite à deux catastrophes qui ont eu lieu un an plus tôt : Tchernobyl et Schweizerhalle. Au mois de décembre 1987, les citoyens suisses votent en faveur de l'initiative de Rothenthurm pour la protection des marais – une véritable bombe politique à l'époque ! Ainsi, en automne 1987, les deux groupements verts connaissent une hausse importante de leurs suffrages lors des élections au Conseil national et au Conseil des Etats : le PES obtient neuf sièges au Conseil national (dont trois femmes) avec 5,1 pour cent des voix, et le Grüne Bündnis Schweiz (GBS), nouveau nom de la Grüne Alternative Schweiz, décroche un siège pour Argovie et un pour Bâle-Campagne. Le conseiller national argovien adhère au groupe parlementaire du parti écologiste suisse.

Après 1987, les deux organisations prennent une orientation différente. Fort de ce nouveau groupe parlementaire au Conseil national, la *Fédération des partis écologistes* élargit sa structure et ses thématiques. Au cours des années suivantes, elle prend de nombreuses positions politiques, souvent indépendamment de la traditionnelle opposition gauche-droite : comme sur l'égalité des chances, la politique énergétique ou des transports. La Fédération se demandait déjà à l'époque si la croissance effrénée, même celle des transports publics, était souhaitable d'un point de vue écologique. Quant aux questions sociales, le parti s'engage en faveur d'une politique libérale des drogues et pour un revenu minimum garanti. Il prend également position sur des questions de politique économique ou de sécurité intérieure. Les débats internes sont intenses : quelle approche adopter ? quelle relation entre croissances qualitative et quantitative ? quelles limites à la croissance prédominante ? Conséquence : une majorité des membres du parti adoptent une attitude critique vis-à-vis des transversales alpines et de la Communauté européenne. De plus, ce positionnement stratégique est axé sur la réforme fiscale écologique, une réforme qui propose de taxer les énergies non renouvelables plutôt que le travail.

Grüne Bündnis Schweiz décide de devenir un mouvement collectif de partis verts et d'autres

organisations progressistes et sociales de Suisse. Mais cette décision est contestée au sein même de l'organisation. Une partie du GBS aspire à une collaboration étroite avec le PES. Les partis cantonaux qui ont obtenu des sièges à Berne ou qui sont susceptibles d'en obtenir aux prochaines élections jouent un rôle clé. Ce groupe comprenant les Verts argoviens, la Grüne Bündnis de St-Gall et celle de Lucerne de même que les Verts de Bâle-Campagne sont favorables à un rapprochement, voire une fusion, avec le PES. Ils se sont prononcés en faveur d'un groupe écologiste commun au Conseil national et contre une alliance avec les « organisations progressistes de Suisse » (Progressiven Organisationen Schweiz POCH) ou le Parti du travail (PdT). A l'inverse, quelques membres du GBS souhaitent, pour des raisons idéologiques, se distancer du PES et se rapprocher des groupements de gauche.

Dès février 1988, il est question de fusion entre les deux organisations. Elle échoue pourtant en mai 1990. Les Verts argoviens ont déjà quitté le GBS pour le PES et amorcé l'hémorragie. Rapidement les Verts de Bâle-Campagne, les Grüne Bündnis St-Gall et Luzern leur emboîtent le pas. Le Grüne Bündnis Schweiz se trouve alors proche de la dissolution. Quelques sections lui permettent de conserver une dimension cantonale.

### **1991 – 1995 : années instables**

Lors des élections nationales de 1991, le PES augmente son pourcentage de voix et obtient 14 sièges avec 6,1 pour cent des suffrages. C'est le premier groupe parlementaire fédéral qui est composé d'une majorité de femmes. A l'inverse, le mouvement vert alternatif perd un de ses deux mandats avec 1,5 pour cent des voix (FraP! Zürich). Lors de ces élections, les groupes verts alternatifs et les sections POCH restantes se sont présentés sous le nom de Die andere Schweiz (DACH).

En septembre 1993, le parti adopte un nouveau nom, *Les Verts - Parti écologiste suisse*, et un nouveau logo. C'est l'expression d'une nouvelle conscience de soi. Les Verts profitent de leur succès et de leurs idées écologiques avant-gardistes pour s'affirmer davantage. En 1991, pour la première fois de leur histoire, les Verts lancent un référendum fédéral contre les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Leurs principaux arguments : financement insuffisant, surcapacité et transfert incertain du trafic poids lourds de la route au rail. Même

si le référendum échoue en votation populaire, c'est un signal fort pour les instances nationales. La deuxième version du projet des NLFA fut largement inspirée des idées du parti écologiste suisse.

Le parti n'en reste pas là. En 1992, il s'expose fortement en refusant d'adhérer au fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et à l'Espace économique européen (EEE). La question de l'intégration européenne divise les Verts et provoque de nombreuses discussions. Les divergences se manifestent surtout entre les régions linguistiques. Les Verts de Suisse alémanique s'opposent majoritairement à l'EEE en raison des préjudices écologiques possibles et par crainte de voir diminuer les droits démocratiques. La majorité des Verts romands souhaite, quant à elle, faire face aux problèmes européens avec l'Europe et considère l'EEE, malgré ses faiblesses, comme un pas intermédiaire dans le processus d'intégration. Cette attitude négative du PES vis-à-vis de l'intégration européenne prend source dans la critique de la croissance et crée de fortes tensions au sein du parti. Mais ces divergences s'estompent rapidement: en 1994/95 le parti prend majoritairement la voie du soutien à l'intégration et, depuis lors, appuie les négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE).

Lors des élections nationales de 1995, les Verts suisses subissent un net recul. 5% des voix leur permet de conserver uniquement huit de leurs 14 sièges. Le camp vert-alternatif, avec 1,5 pourcent des suffrages, gagne un siège grâce à la Grüne Bündnis Bern.

### **1996 – 2003 : évolution du parti**

En déposant deux initiatives populaires fédérales « Pour garantir l'AVS -Taxer l'énergie et non le travail » et « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » en mai 1996, les Verts démontrent leur capacité d'action. Ils s'engagent incontestablement sur le chemin d'une Suisse durable et solidaire en proposant d'une part réforme fiscale écologique et garantie du financement de l'AVS et d'autre part retraite à la carte. La réforme fiscale écologique est pour la première fois thématisée, de même que le lien entre préoccupations sociales et environnementales. Les Verts intègrent ainsi, de façon novatrice, des thématiques sociales à leurs fondamentaux. En lançant ces initiatives, les Verts montrent leur force politique. Ils

consolident le tournant pris quelques années auparavant par ce parti purement écologiste afin de proposer un large éventail de solutions, que l'on peut synthétiser sous la notion de développement durable.

Le peuple se prononce sur les deux initiatives « vertes » en 2000 et 2001. Si l'initiative « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » récolte 46% de oui (les cantons latins sont même majoritairement pour!), l'initiative « Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail » ne rencontre quant à elle pas le succès espéré (77,1% de non).

En 1999, les Verts, avec 5% des suffrages aux élections nationales, ne réussissent pas à augmenter leur représentation sous la Coupole mais conservent leurs huit sièges. Hugo Fasel du Parti chrétien social rejoint le groupe parlementaire des Verts.

Aux niveaux cantonal et communal également, après quelques défaites, les Verts renouent avec le succès. Surtout en Romandie où les Verts consolident leur position en gagnant de nombreux sièges dans les parlements communaux et cantonaux, ainsi qu'au sein d'exécutifs. Cette évolution confirme le basculement, dès la fin des années 80, de gouvernements, et parfois même de parlements, dans une majorité rose-verte. Ces majorités ne s'avèrent pas, en général, de simples feux de paille mais des majorités solides. Les électeurs et électrices considèrent que les Verts, et le PS, sont aptes à gouverner. Les Verts, ce parti d'opposition qui s'est construit en protestant contre des projets désastreux d'un point de vue environnemental, a su montrer que ses représentant-e-s peuvent trouver des solutions constructives au sein de majorités parlementaires ou exécutives.

Aujourd'hui, les Verts sont représentés au Conseil d'Etat des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Berne et Nidwald. Les trois régions linguistiques de la Suisse comptent des représentants écologistes au sein de législatifs et exécutifs communaux.

Au Tribunal fédéral également, les Verts ont, proportionnellement aux suffrages, obtenu leur place dès 1998.

### **2003 – 2011 : le succès au rendez-vous**

En 2003, de nombreuses sections de jeunes vert-e-s se forment au niveau cantonal et se regroupent, en automne 2003, au niveau

national sous le nom des jeunes vert-e-s suisses. Dans certains cantons, ils constituent des listes pour les élections nationales.

Les élections nationales de 2003 confirment le parti écologiste suisse dans sa position de parti non gouvernemental le mieux représenté à Berne. 7,4% des voix et 13 sièges au Conseil national en font le grand gagnant de ces élections. Zurich, avec deux sièges, peut s'enorgueillir d'avoir largement rattrapé le siège perdu en 1999. Argovie retrouve également sa place à Berne et Vaud double sa représentation avec deux sièges !

Dès lors, les Verts ont régulièrement rendez-vous avec la réussite. Depuis 2003, ils ont gagné de nombreux sièges au niveau cantonal et communal. Entre 2003 et 2011, le nombre de sièges des Verts dans les parlements cantonaux est passé de 131 à 201.

Dans les exécutifs cantonaux également, les Verts sont en bonne place avec Susanne Hochuli en Argovie, Isaac Reber à Bâle-Campagne, Guy Morin à Bâle-Ville, Bernhard Pulver à Berne, Marie Garnier à Fribourg, David Hiler et Michèle Künzler à Genève, Béatrice Métraux dans le canton de Vaud, Manuela Weichelt à Zoug et Martin Graf à Zurich. Les Verts occupent alors 11 sièges exécutifs dans 9 cantons.

La tendance qui se dégage des résultats électoraux des Verts dans les cantons est confirmée le 21 octobre 2007 au niveau national. Avec 9,6 % des suffrages exprimés, le parti écologiste voit sa représentation au Conseil national passer de 13 à 20 sièges et fait son entrée au Conseil des Etats avec deux sièges.

### **2011-2017 : trois initiatives populaires et première présidente verte au Conseil national**

Comme lors des élections nationales de 1995, les Verts subissent des pertes lors des élections 2011 liées au système proportionnel. Par rapport au nombre de sièges perdus (5), la perte des Verts au niveau national est relativement faible (1,2%). Mais il y a aussi des points positifs. Les Verts progressent au Tessin, à Neuchâtel, à Bâle-Ville, en Valais, dans les Grisons et dans le Jura. Le nombre de sièges dans les parlements cantonaux s'est stabilisé à un niveau élevé.

En 2013, Maya Graf, première verte à officier en tant que présidente du Conseil national. Sans aucun doute une brillante consécration.

La législature 2011-2015 a été dominée par les deux initiatives populaires que les Verts ont lancées mi-2011 et qui ont marqué les débats politiques.

L'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » a été déposée le 6 septembre 2012. Ses exigences principales sont la promotion de la « fermeture des cycles de vie des matériaux » et la réduction de l'empreinte écologique de la Suisse à l'équivalent d'une Terre au plus tard en 2050. Le dépôt de l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » a suivi le 16 novembre 2012. Sous la pression de la catastrophe de Fukushima, cette initiative a été soutenue par plusieurs autres partis et organisations. L'initiative revendique, en plus de l'interdiction constitutionnelle de la construction de nouvelles centrales nucléaires, une durée maximale d'exploitation des centrales existantes de 45 ans.

En réponse à l'initiative pour une économie verte, le Conseil fédéral propose en 2014 la révision tant attendue de la loi sur la protection de l'environnement. Elle devait permettre de préserver non seulement l'environnement des dommages causés par l'activité humaine, mais également les ressources naturelles. Cependant le Parlement la refuse. Et le 25 septembre 2016, l'initiative ne passe pas la rampe, mais son score est honorable (36% de OUI). Elle est même acceptée dans le canton de Genève. L'initiative pour la sortie du nucléaire a marqué les débats sur la Stratégie énergétique 2050. Celle-ci veut d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires et de les remplacer en diminuant la consommation et en développant les renouvelables. Grâce à l'initiative, on a pu éviter que l'interdiction de construire de nouvelles centrales en Suisse soit à nouveau biffée. Le 27 novembre 2016, l'initiative verte récolte un magnifique 46% des voix, soit le meilleur score d'une initiative rose-verte des années passées. Elle est acceptée par les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Jura et les deux Bâle. Un des principaux motifs de rejet a été la crainte que la mise hors service soit prématurée. Par conséquent, le résultat serré montre que la population approuve le tournant énergétique et que de nouvelles centrales n'ont aucune chance en Suisse !

Le 27 mai 2014, les Verts lancent l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et

écologiques (initiative pour des aliments équitables)». Celle-ci requiert que les denrées alimentaires soient issues d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux et produites dans des conditions équitables, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Soutenue par les milieux agricoles, la protection des animaux et des consommateurs ainsi que la coopération au développement, elle est déposée le 26 novembre 2015.

Lors des élections nationales du 18 octobre 2015, le Parlement glisse à droite et les Verts récoltent 11 sièges au Conseil national et 1 siège au Conseil des Etats. L'environnement et la politique sociale sont donc les grandes perdantes. Au vu des nouveaux rapports de

force, les Verts ont décidé de renforcer leur travail extraparlémentaire.

Après l'échec des élections nationales 2015, les Verts connaissent un essor dans les cantons, villes et communes. En avril 2017, on compte 187 sièges dans les parlements cantonaux, 12 de plus qu'avant les élections 2015. Seul le PLR fait mieux avec 16 sièges supplémentaires. A cela s'ajoutent de nombreux succès au niveau communal et dans les exécutifs cantonaux, dont 7 conseillers d'Etat sont verts : Bernhard Pulver (BE), Manuela Weichelt-Picard (ZG), Marie Garnier (FR), Elisabeth Ackermann (BS) présidente du gouvernement, Isaac Reber (BL), Béatrice Métraux (VD) et Antonio Hodgers (GE).

## Chronique

**Décembre 1971** : à Neuchâtel le premier parti vert régional est créé pour combattre un projet autoroutier.

**Mai 1972** : les Verts neuchâtelois obtiennent 8 sièges lors des élections communales. C'est la première fois que des Verts participent à un parlement.

**Novembre 1977** : Jean-Claude Rochat est élu au Conseil municipal de Lausanne. C'est la première fois qu'un Vert siège dans un exécutif communal.

**Octobre 1979** : Daniel Brélaz est le premier Vert à être élu au Conseil national. Au niveau international, il est le premier Vert élu dans un parlement national.

**28 mai 1983** : à Fribourg, divers groupements de toute la Suisse s'unissent en une *Fédération des partis écologistes de Suisse*.

**Juin 1983** : les Verts de la gauche alternative fondent à Berne la Grüne Alternative Schweiz.

**Octobre 1983** : les Verts obtiennent 4 sièges au Conseil national. Un siège supplémentaire est nécessaire à la formation d'un groupe parlementaire.

**Avril 1986** : avec l'élection de Leni Robert et Benjamin Hofstetter à l'exécutif du canton de Berne, les Verts entrent pour la première fois dans un exécutif cantonal.

**Octobre 1987** : le nombre de sièges des Verts au Conseil national passe à 11. Les Verts deviennent le cinquième parti et le plus grand parti non gouvernemental. Ils forment pour la

première fois un groupe parlementaire au Conseil national.

**25 octobre 1987** : le Parti écologiste suisse adhère aux Verts européens.

**Juin 1989** : Werner Schaffitz, Rickenbach ZH, est le premier Vert à être élu président de commune.

**Mai 1990** : les négociations de fusion entre les deux organisations nationales écologistes échouent. Après l'arrivée de sections ayant quitté les Verts alternatifs, le parti écologiste devient de fait le seul parti écologiste en Suisse.

**Septembre 1991** : les Verts lancent pour la première fois un référendum. Les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) sont combattues car le transfert de la route au rail (transfert modal) n'est pas garanti, le financement n'est pas assuré et le projet surdimensionné.

**Octobre 1991** : 14 représentant-e-s écologistes sont élus au Conseil national.

**Novembre 1994** : les Verts lancent pour la première fois des initiatives populaires fédérales. L'initiative « Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail » demande une réforme fiscale écologique. L'initiative « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » réagit à l'augmentation de l'âge de la retraite prévue dans le cadre de la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS.

**Décembre 1994** : Cécile Bühlmann devient présidente du groupe parlementaire ; elle occupe cette fonction jusqu'en 2005.

**Octobre 1995** : les Verts perdent 5 de leurs 14 sièges au Conseil national. En cours de législation, deux conseillers nationaux rejoignent le groupe parlementaire qui passe ainsi à 11 membres.

**Mai 1996** : les initiatives « Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail » et « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » aboutissent avec plus de 120'000 signatures.

**Juin 1997** : Thomas Merkli est le premier Vert élu juge suppléant au Tribunal fédéral. Les Verts obtiennent ainsi pour la première fois un siège au Tribunal fédéral.

**Janvier 1998** : Philippe Biéler, conseiller d'Etat vaudois, est le premier Vert à obtenir la présidence d'un exécutif cantonal.

**Mars 1998** : à Illnau-Effretikon (ZH), Martin Graf est le premier Vert suisse alémanique à être élu président de ville.

**Décembre 1998** : Thomas Merkli est le premier Vert à être élu juge au Tribunal fédéral.

**Mai 1999** : Verena Diener est la première femme Verte à être élue à la tête d'un exécutif cantonal.

**Octobre 1999** : les Verts conservent leurs 9 sièges. Le conseiller national Hugo Fasel (Parti chrétien social) rejoint à nouveau le groupe, qui passe à 10 membres.

**Novembre 2000** : la première initiative des Verts « Pour une retraite à la carte dès 62 ans tant pour les femmes que pour les hommes » est soumise au suffrage populaire. 46% des votants soutiennent l'initiative. Les cantons latins l'approuvent.

**Décembre 2000** : Cécile Bühlmann est candidate au Conseil fédéral. Au premier tour, elle obtient le deuxième meilleur résultat.

**Décembre 2001** : la deuxième initiative des Verts « Pour garantir l'AVS - Taxer l'énergie et non le travail » est soumise au peuple. Malheureusement, seuls 22,9% des votants soutiennent l'initiative.

**Février 2003** : les Verts, soutenus par d'autres organisations, lancent l'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques ».

**24 mai 2003** : les 20 ans du parti écologiste suisse sont célébrés le 24 mai 2003 à Berne.

**Printemps 2003** : les Verts participent au lancement de l'initiative « Pour une caisse-maladie unique et sociale »

**Été 2003** : en prévision des élections nationales de l'automne, des sections de jeunes verts se forment au niveau cantonal se regroupent et au niveau national en septembre sous le nom de Jeunes verts suisses.

**Septembre 2003** : l'initiative « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques » est déposée avec plus de 100'000 signatures.

**Octobre 2003** : l'engagement des Verts a largement contribué à l'aboutissement du référendum contre le paquet fiscal qui aurait permis aux familles aisées et aux propriétaires de maisons individuelles de bénéficier d'allègements fiscaux. Compte tenu de la situation financière difficile dans laquelle se trouve alors la Confédération, les Verts n'ont pas pu souscrire aux avantages fiscaux accordés aux nantis.

**Octobre 2003** : lors du renouvellement des chambres fédérales, le parti écologiste suisse obtient 13 sièges au Conseil national, soit quatre de plus que lors de la législature précédente. Deux conseillers nationaux supplémentaires, Hugo Fasel (parti chrétien-social, PCS) et Josef Lang (Sozialistisch-Grünen Alternative) rejoignent les rangs du groupe parlementaire qui se compose donc de 15 membres !

**20 mars 2004** : première assemblée générale des Jeunes verts suisses en présence de 70 participants des quatre régions linguistiques du pays ([www.jeunesverts.ch](http://www.jeunesverts.ch)).

**16 mai 2004** : le paquet fiscal est refusé par 65,9% des citoyennes et citoyens. Un succès également pour les Verts qui ont contribué de manière significative à l'aboutissement du référendum.

**Août 2004** : Martin Bäumle, conseiller national écologiste zurichois, est provisoirement suspendu du groupe parlementaire des Verts. Il a fondé en collaboration avec Verena Diener, ministre de la santé du canton de Zurich, un nouveau parti (Grün-Liberale) qui se distancie explicitement des Verts suisses et zurichois.

**9 décembre 2004** : l'initiative pour une caisse maladie unique et sociale, au lancement de laquelle les Verts ont participé, est déposée à la Chancellerie fédérale avec 113'000 signatures.

**27 novembre 2005** : 55,7% des citoyens suisses votent en faveur de l'initiative des Verts Sans OGM. Un signe clair est ainsi donné par la population qui préfère ne pas jouer à l'apprenti sorcier et opte pour un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'organisme génétiquement modifiés dans l'agriculture.

**Décembre 2005** : la nouvelle Loi sur les étrangers LEtr et la révision de la Loi sur l'asile LAsi passent la rampe du Conseil national. Les Verts, qui se sont dès le début opposés à ces deux lois discriminatoires, jouent un rôle prépondérant dans le comité 2XNON qui a lancé de référendum contre la LEtr et soutient celui contre la LAsi.

**6 avril 2006** : les référendums contre la LEtr et la LAsi aboutissent. Les Verts suisses et différentes organisations déposent 85'000 signatures contre la Loi sur les étrangers et plus de 120'000 contre la Loi sur l'asile à la Chancellerie fédérale. Le peuple aura le dernier mot et se prononcera sur ces deux objets le 24 septembre 2006.

**6 avril 2006** : Bernhard Pulver, ancien secrétaire général du PES, est élu conseiller d'Etat du canton de Berne. Après Neuchâtel et Genève, le canton de Berne obtient à son tour une majorité gouvernementale rose-verte.

**Eté 2006** : fin juin, une large alliance, dont font partie Les Verts, lance une initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre. Notre présidente Ruth Genner justifie l'engagement du parti en ces termes : Nous nous opposons à l'exportation de matériel de guerre car nous ne pouvons accepter que l'on fasse commerce de la guerre, donc commerce de la destruction et de la mort !

**Octobre 2006** : ne pouvant accepter une révision qui augmente la pression sur les personnes handicapées et la méfiance envers elles, les Verts décident de soutenir le référendum contre la 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité.

**Octobre 2006** : plus de 30 partis écologistes de toute l'Europe se rencontrent à Genève pour le 2<sup>e</sup> Congrès des Verts européens. Vision pour une Europe verte est le thème principal de cette réunion.

**27 février 2007** : les Jeunes verts lancent leur initiative contre les gros 4x4 en faveur d'une mobilité humaine et durable.

**Mai 2007** : face au manque de volonté du législateur de prendre des mesures efficaces contre le réchauffement climatique, les Verts et d'autres organisations lancent l'initiative pour un climat sain qui demande une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 30% jusqu'en 2020.

**Juin 2007** : les partis des Verts sont fondés dans les cantons de Schwytz et des Grisons.

**Juillet 2007** : participation à l'élaboration et au lancement de l'initiative pour le paysage « De l'espace pour l'homme et la nature ».

**3 septembre 2007** : Les Verts soutiennent l'initiative « Pour la protection contre la violence des armes ».

**21 septembre 2007** : l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre est déposée à la Chancellerie fédérale avec 109'530 signatures.

**Octobre 2007** : forte progression des Verts lors des élections fédérales : 9,6% des suffrages, 20 sièges au Conseil national (+7) et les deux premiers sièges au Conseil des Etats.

**Début novembre 2007** : après seulement 5 mois de récolte, l'initiative pour un climat sain aboutit avec plus de 120'000 signatures.

**1er décembre 2007** : à l'Assemblée des délégués (AD) de Binningen, les délégués des Verts décident de faire désormais valoir leur droit à un siège au Conseil fédéral. L'AD désigne le candidat Luc Recordon pour s'opposer à Christoph Blocher.

**12 décembre 2007** : la candidature d'un Vert au Conseil fédéral a pour conséquence que les autres partis se mobilisent contre Christoph Blocher, Les Verts retirent leur candidat le jour de l'élection au profit d'Eveline Widmer-Schlumpf. Christoph Blocher n'est pas réélu, Widmer-Schlumpf devient conseillère fédérale.

**19 février 2008** : l'initiative pour un climat sain est officiellement déposée à la Chancellerie fédérale et donne ainsi l'occasion au peuple suisse de se prononcer sur la politique climatique nationale.

**26 avril 2008** : Ruth Genner se retire de la présidence du parti après 6 ans d'activité. Pour lui succéder, l'AD réunie à Yverdon-les-Bains élit Ueli Leuenberger président et Franziska Teuscher et Aline Trede vice-présidentes.

**23 août 2008** : les Verts célèbrent à Bienne leurs 25 ans d'existence.



**25 octobre 2008** : lors d'une AD extraordinaire à Baden, les Verts lancent leur campagne anti-nucléaire pour lutter contre la construction de nouvelles centrales.

**30 novembre 2008** : Susanne Hochuli est élue à l'exécutif du canton d'Argovie.

**20 mars 2009** : les Verts s'associent à l'ATE et à d'autres organisations pour lancer l'initiative « Pour les transports publics ».

**26 avril 2009** : Fernand Cuche n'est pas réélu à l'exécutif du canton de Neuchâtel.

**30 avril 2009** : Therese Frösch quitte la présidence du groupe parlementaire après quatre ans d'activité. Maya Graf de Bâle-Campagne lui succède.

**13 juin 2009** : lors de l'AD de Soleure, les Alternatifs du canton de Zoug deviennent membres à part entière des Verts. Tous les partis verts alternatifs cantonaux sont désormais membres des Verts suisses.

**7 mars 2009** : Leo Odermatt démissionne du gouvernement cantonal de Nidwald.

**19 septembre 2009** : l'AD vote un mandat d'examen pour une initiative populaire pour une transformation écologique de l'économie (Green New Deal).

**30 mars 2010** : les Verts lancent avec une large coalition le référendum contre le démantèlement de l'assurance chômage.

**8 mai 2010** : la présidence composée d'Ueli Leuenberger, président, et de Franziska Teuscher et Aline Trede, vice-présidentes, est reconduite par l'Assemblée des délégués pour un deuxième mandat.

**8 mars 2011** : les Verts lancent l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ».

**27 mars 2011** : Isaac Reber est élu au gouvernement de Bâle-Campagne.

**4 avril 2011** : Martin Graf est élu au gouvernement de Zurich.

**17 mai 2011** : les Verts lancent l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) ».

**13 octobre 2011** : l'initiative anti-4x4, lancée par les Jeunes Verts, est retirée en faveur du contre-projet indirect d'inscrire dans la loi sur le CO<sub>2</sub> des critères d'efficacité pour les nouveaux véhicules comme mesure de protection climatique.

**23 octobre 2011** : lors des élections fédérales, les Verts Suisses perdent 5 sièges au Conseil national (en conservent 15) et 1,2% de suffrage.

**4 décembre 2011** : Marie Garnier est élue au gouvernement de Fribourg.

**27 novembre 2011** : Béatrice Métraux est élue au gouvernement du canton de Vaud.

**18 février 2012** : Antonio Hodgers est reconduit à la tête du groupe des Verts où il avait pris la succession de Maya Graf en 2010.

**20 mars 2012** : avec l'élection de Brigitta Michel Thenens, les Verts entrent pour la première fois au Grand Conseil de Schwyz.

**21 avril 2012** : Regula Rytz et Adèle Thorens sont élues co-présidentes des Verts par l'AD à Carouge. Josef Lang, Bastien Girod, Robert Cramer et Irène Kälin des Jeunes Verts sont élus à la vice-présidence.

**17 juin 2012** : Dans le canton de Zurich, l'initiative des Verts visant à mieux protéger les terrains de valeur agricoles et écologiques est acceptée par le peuple.

**6 septembre 2012** : l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » est déposée auprès de la Chancellerie fédérale, munie de quelque 112'000 signatures valables.

**16 novembre 2012** : l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » lancée par les Verts et soutenue par plusieurs autres partis et organisations est déposée également.

**26 novembre 2012** : Maya Graf est la première verte élue à la présidence du Conseil national.

**4 mars 2013** : Aline Trede succède à Franziska Teuscher au Conseil national.

**26 novembre 2013** : Balthasar Glättli est élu président du groupe parlementaire et Anne Mahrer succède à Antonio Hodgers au Conseil national, après l'élection de ce dernier au Conseil d'Etat genevois.

**27 mai 2014** : les Verts lancent l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ».

**21 avril 2015** : les Jeunes Verts lancent l'initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ».

18 octobre 2015 : lors des élections nationales, les Verts perdent 4 sièges au Conseil national (ils en conservent 11) et un de leurs deux sièges au Conseil des Etats. Part de l'électorat vert : 7,1% (-1,3%).

26 novembre 2015 : dépôt de l'initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) », munie de 105'000 signatures valables.

8 décembre 2015 : Balthasar Glättli est reconduit dans ses fonctions de président du groupe parlementaire. Christine Häslér est élue nouvelle vice-présidente.

16 avril 2016 : Regula Rytz est reconduite dans ses fonctions de présidente des Verts suisses, Adèle Thorens s'étant retirée après 6 ans à la direction, dont 4 ans comme co-présidente. A la vice-présidence, la conseillère nationale genevoise Lisa Mazzone, l'entrepreneur fribourgeois Gerhard Andrey et la députée au parlement thurgovien Gina Rüetschi viennent rejoindre Bastien Girod et Luca Maggi (Jeunes Verts), réélus. Adèle Thorens devient la 2<sup>e</sup> vice-présidente du groupe parlementaire.

25 septembre 2016 : votation populaire sur l'initiative « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) », qui récolte 36% des voix, avec un pic de 52% dans le canton de Genève, où elle est donc acceptée.

21 octobre 2016 : les Jeunes Verts déposent leur initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) », munie de 113'000 signatures valables.

27 novembre 2016 : l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative Sortir du nucléaire) » récolte 46% des suffrages. Elle est acceptée dans les cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et des deux Bâle.

27 novembre 2016 : Elisabeth Ackermann est élue présidente du gouvernement du canton de Bâle-Ville.

5 avril 2017 : le projet #DébatsVerts17 est lancé en vue des élections 2019 : ses résultats viendront enrichir la plateforme électorale 2019 et l'activité quotidienne du parti.

# Groupe des Verts au Parlement

## Elections et formation du groupe parlementaire

Les groupes parlementaires se composent au minimum de 5 élus des deux chambres fédérales du même parti. Un parti qui a moins de 5 représentants aux Chambres fédérales peut décider d'affilier son ou ses élus à un groupe idéologiquement proche. L'appartenance à un groupe parlementaire permet aux conseillers aux Etats et aux conseillers nationaux de participer au travail des diverses commissions permanentes des deux chambres et donc au processus législatif dans son ensemble.

**Depuis 1979**, les parlementaires verts s'engagent en faveur d'une politique écologique, sociale et ouverte au monde – pour un avenir durable. Dans un premier temps, les premiers verts sous la coupole n'ont pas pu former de groupe parlementaire. Suite au succès des élections de 1987, un groupe parlementaire vert a vu le jour pour la première fois. Depuis lors, les Verts siègent dans les diverses commissions du Conseil national et peuvent participer pleinement à l'activité législative du parlement fédéral.

**Suite au succès remporté lors des élections de 1991**, quatre conseillers nationaux verts supplémentaires siègent à Berne et le groupe passe à 14 membres. En revanche, quatre ans plus tard, les Verts connaissent une réduction de leurs représentants : seuls huit conseillères et conseillers nationaux sont élus sur les listes Vertes. Trois élus de partis proches des Verts sont prêts à collaborer avec le groupe parlementaire des Verts, ce qui porte le nombre de ses membres à onze. Une alliance sans engagement entre les Verts et le groupe Alliance des Indépendants - Parti Evangélique suisse (AdI-PEV) permet au groupe écologiste de bénéficier d'une meilleure répartition des sièges de commission.

Lors des élections nationales d'octobre 1999, les Verts conservent leurs huit conseillères et conseillers nationaux. Deux autres élus sont prêts à collaborer avec le groupe des Verts qui compte donc 10 membres.

En 2003, les Verts renforcent leur position de parti non gouvernemental le plus fort en gagnant quatre nouveaux mandats au Conseil national. Les suffrages accordés au parti écologiste passent de 5% en 1999 à 7,4% en

2003. Le groupe parlementaire se compose alors de treize conseillères et conseillers nationaux (sept femmes et six hommes) ainsi que de deux conseillers nationaux supplémentaires. Relevons une particularité du groupe des Verts : il est le seul groupe à être composé en majorité de femmes. Octobre 2007, la progression des Verts enregistrée dans les cantons et les communes entre 2003 et 2007 se confirment. Avec 9,6% des voix au niveau national (alors qu'ils se présentaient dans 17 cantons seulement), les Verts remportent 20 sièges (+7) au Conseil national et, fait marquant, font leur entrée au Conseil des Etats avec deux sièges. Le représentant du PCS et celui du parti du travail (PdT) sous la Coupole s'étant associés aux Verts, le groupe parlementaire 2007-2011 compte 24 membres. Avec 10 conseillères nationales, la parité femmes/hommes, n'est pas tout à fait réalisée, contrairement à la législature précédente.

**Lors des élections 2011**, les Verts perdent 5 sièges au Conseil national mais maintiennent leurs 2 sièges au Conseil des Etats. Avec la perte supplémentaire des sièges des représentants du PCS et du PdT, le groupe passe finalement à 17 sièges. En outre, la proportion de femmes est également affectée : seules 6 femmes sont présentes dans le groupe.

Elections 2015 : à la suite du glissement à droite du Parlement, les Verts perdent à nouveau des sièges : 4 au Conseil national (reste 11) et le siège vaudois au Conseil des Etats. Rejoint par le POP, le nouveau groupe parlementaire vert compte 13 membres. La proportion des femmes a nettement augmenté et représente la moitié de la députation verte.

## Travail politique

Le groupe des Verts est le groupe parlementaire non gouvernemental le plus important et le seul qui se situe à la gauche de la coalition gouvernementale. Menant une opposition constructive, il est capable de compromis raisonnables avec les représentants les plus ouverts des partis bourgeois. Il faut souligner que le groupe des Verts a une position extrêmement rigoureuse sur les thèmes écologiques. Il se veut progressiste et mise sur une politique assurant un avenir écologiquement durable aux générations futures.

Au Parlement, les coalitions suivantes peuvent ainsi voir le jour :

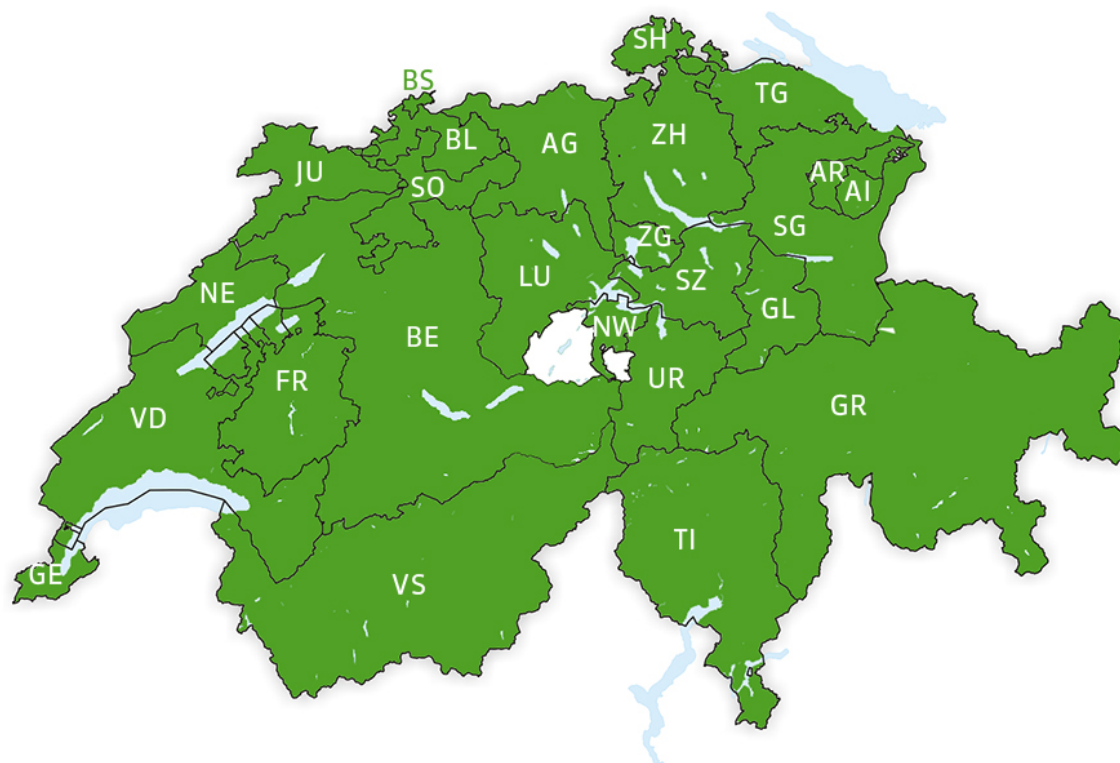
- Les Verts appartiennent, avec le groupe du PS, au tiers rose-vert du Conseil national. Ce tiers forme la coalition la plus fréquente lorsqu'il s'agit de voter au Parlement. Même si elle n'atteint pas la majorité, cette coalition exerce une certaine pression qui permet d'obtenir des améliorations allant dans le sens des Verts.
- La deuxième coalition, à laquelle les Verts participent, est « la coalition de la raison ». Cette coalition permet de trouver une majorité grâce à la réunion des forces rose-verte et des membres les plus ouverts du PDC et du PRD. Ainsi la redevance poids lourds liées aux prestations (RPLP), le financement des transports publics, le nouveau droit du divorce et la médecine reproductive ont obtenu une majorité grâce à cette coalition. Celle-ci a défendu avec succès devant le peuple la révision de la Constitution. Il n'est ainsi pas rare de voir

les Verts, parti d'opposition, soutenir la coalition gouvernementale pour faire passer un projet raisonnable, tandis que l'UDC, parti gouvernemental, s'oppose souvent au gouvernement auquel il appartient.

- La troisième variante n'est pas vraiment une coalition puisque les Verts s'engagent quasiment seuls contre tous. Cette position est défendue lorsque des sujets strictement écologiques sont traités: par exemple l'initiative pour la protection génétique, celle des petits paysans, l'initiative rétrotrafic ou l'interdiction des greffes d'organes animaux sur les êtres humains (xénotransplantations). Dans de telles circonstances, lorsque le compromis est impossible, les Verts se retrouvent souvent seuls, parfois soutenus par une partie du PS.

Le groupe des Verts du Conseil national est l'un des groupes les plus actifs dans tous les domaines politiques.

# Partis cantonaux



## Membres :

**AG :** \*1983 Grüne Aargau, adhésion 1988.

**AR :** \*2005 Grünes Appenzellerland (GRAL), adhésion 2011

**BE (1) :** \*1983 Freie Liste Bern, adhésion 1984, dès 1997 Grüne - Freie Liste (GFL).

**BE (2) :** \*1976 Demokratische Alternative Bern (DA!), adhésion 1986, dès 1989 Grüne Partei - DA, 1990 fusion avec POCH-Grünen en Grünen Partei Bern, 1991 confirmation de la qualité de membre.

**BE (3) :** \*1987, Grünes Bündnis Bern, adhésion 2002.

**Grüne Kanton Bern 2006 :** au niveau cantonal, fusion de la Grüne freie Liste et du Grünes Bündnis. **BL (1) :** \*1979 Grüne Partei Nordwestschweiz, membre fondateur, dès 1985 Grüne Partei BS/BL, dès 1987 Grüne Partei Baselland, 1991 fusion avec Grünen Baselland et Grüner Liste Baselland en Grüne Baselbiet, adhésion 1991, dissolution 2000.

**BL (2) :** \*1994 Freie Grüne Liste Baselland (FGL) issue de den Grünen Baselbiet, adhésion 1995.

**BS (1) :** \*1979 Grüne Partei Nordwestschweiz, membre fondateur, dès 1985 Grüne Partei BS/BL, dès 1987 Grüne Partei Baselstadt, 1988 fusion avec Grüner Alternative en Grünen Partei (GP/GAB), 1991 fusion avec Grüne Mitte en Grünen Partei Basel-Stadt, adhésion 1991.

**BS (2) :** \*1995, Basels starke Alternative BastA!, adhésion 2004

**FR :** \*1985 Parti écologiste fribourgeois, adhésion 1987, 1990 fusion avec «Ecologie et Solidarité» en «Grüne & Solidarität» (statut d'observateur), adhésion 1999. Depuis juin 2003, Les Verts fribourgeois

**GE :** \*1983 Parti écologiste genevois, membre fondateur, dès 1994 Les Verts - Parti écologiste genevois.

**GL** : \*1987 Glarner Umweltgruppen (GUG), adhésion 1988, puis changement de nom en Grüne Glarus.

**GR** : \*2007 Verda - Grüne Graubünden, adhésion 2011.

**JU** : \*1991 Mouvement écologiste jurassien, adhésion 1993.

**LU** : \*1987 Grünes Bündnis Luzern, adhésion 1990, dès 2008 Grüne Luzern.

**NE** : \*1971 Mouvement populaire pour l'environnement (MPE), membre fondateur, dès 1984 Ecologie et Liberté.

**NW** : \*1982 Demokratisches Nidwalden (DN), adhésion 2005, dès 2009 Grüne Nidwalden.

**OW** : \*2008 Grüne Obwalden. Dissolution 2009.

**SG** : \*1988 Grünes Bündnis St. Gallen, adhésion 1991, dès 1993 Grüne Kanton St. Gallen.

**SH (1)** : \*1991 Ökoliberale Bewegung Schaffhausen (ÖBS) fusion entre Umweltforum Schaffhausen et Jungliberaler Bewegung Schaffhausen, adhésion 1995.

**SH (2)** : \*1987 Grünes Bündnis Schaffhausen

**SO** : \*1990 Grüne Kanton Solothurn, adhésion 1993. **SZ** : \*1979 Kritisches Forum Ibach, dès 1983 Kritisches Forum Schwyz, adhésion 1989, changement de nom en

Grüne Kanton Schwyz, dissolution 1999. Juin 2007 refondation Grüne Schwyz. Adhésion 2012.

**TG** : \*1983 Grüne Partei des Kantons Thurgau, adhésion 1984.

**TI (1)** : \*1984 Movimento ecologista ticinese (MET - I Verdi), adhésion 1985, exclusion 1991.

**TI (2)** : \*1990 Movimento dei verdi ticinesi (I Verdi Ticinesi), 1994 fusion avec Svolta ecopolitica (SVEPO) et MET - I Verdi en I Verdi, adhésion 1994.

**VD** : \*1973 Mouvement pour l'environnement vaudois (MPE), dès 1974 Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), membre fondateur, 1997 fusion avec ASV - Les Verts alternatifs en Les Verts et confirmation de la qualité de membre par les Verts suisses.

**VS** : Parti écologiste valaisan, adhésion 2004

**ZH** : \*1978 Grüne Partei des Kantons Zürich (GPZ), membre fondateur, dès 1994 Grüne Kanton Zürich. **UR** : \*1994 Grüne Bewegung Uri, adhésion en 2008 en tant que Grüne Uri.

**ZG** : \*2005 Alternative Kanton Zug, 2009 adhésion.

\* année de fondation

